

LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

N°36 - Octobre 2012

Les Roms

Ces populations font depuis longtemps l'objet de préjugés, il est nécessaire de travailler au changement du regard porté sur eux. Ces populations sont victimes de discriminations dans les pays d'accueil. Elles ne représentent, en France que 15 000 personnes (ce qui est beaucoup moins qu'en Espagne ou en Italie). Le coût direct (aide au retour) et indirect (frais de gestion, recours judiciaires, escortes policières, etc.) de cette politique avoisine les 100 millions d'euros par an à la France. Or des fonds européens consacrés à l'insertion des populations Roms restent inutilisés alors qu'ils pourraient servir à reloger les familles.

Un premier pas a été fait puisque "les taxes dues par l'employeur et le ressortissant lui-même à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (...) sont supprimées". Cette mesure est entrée en vigueur le 22 août. Le commissaire européen pour la Justice, Viviane Reding, a souligné attendre de la part de Paris "des mesures concrètes et des financements précis" destinés à l'amélioration de la situation des Roms.

Un rapport de la Commission européenne du 11 novembre 2011 révèle que ces populations venues de Bulgarie et de Roumanie ont joué sur la période 2004-2007 un rôle positif dans les économies des pays d'accueil, qu'elles n'ont été la cause d'aucune répercussion significative sur le chômage. Une liste élargie des métiers auxquels les Roumains et les Bulgares peuvent avoir accès (150 actuellement) doit suivre. Mais en 2014, les restrictions au marché du travail imposées aux Roms tomberont d'elles-mêmes.

Il faut, porter un nouveau regard sur ces Européens (Roumains et Bulgares) et adopter des politiques visant à leur donner une place digne dans nos sociétés.

"Je souhaite que, lorsqu'un campement insalubre est démantelé, des solutions alternatives soient proposées. On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans solution. Cela les conduit à s'installer dans des conditions qui ne sont pas meilleures". François HOLLANDE, promesse de la campagne présidentielle.

La circulaire du 29 août, vise "un double objectif de fermeté en matière de sécurité et d'humanité dans la prise en charge des personnes". Les préfets doivent mettre en œuvre "le plus en amont de la décision de justice qu'il est possible" et "établir le plus rapidement que possible un diagnostic de la situation de chacune des familles (santé, logement, emploi...)".

Un accord cadre a été signé, pour 2 ans entre France et Roumanie, pour permettre d'aider à la réinsertion en Roumanie de 80 familles Roms rapatriées de France ; il s'agit d'un accord gelé en 2010. Mais il faudra du temps et de la patience pour obtenir des résultats concrets dans l'intégration des Roms.

Il est question de renforcer la coopération policière entre la France et la Roumanie contre les réseaux qui exploitent la misère de ces itinérants.

À la Préfecture

Depuis 6 mois, on note quelques avancées. À l'accueil, les queues ont réellement diminué : À 9h plus aucune file d'attente dehors. Au guichet, l'accueil est plus aimable bien qu'il reste toujours quelques irréductibles, l'accompagnement associatif est donc nécessaire et important. Le renouvellement par correspondance fonctionne plutôt bien. Lors de la sortie des nouvelles circulaires, (qui ne sont pas opposables en justice), une rencontre aura lieu avec le Préfet, vers la fin octobre ?

Cercle de silence

Le **20 octobre** aura lieu à Toulouse, un cercle de silence pour marquer cinq ans de cercle de silence. Toutes les personnes participant à des cercles de silence sont invitées.

L'étranger

L'étranger est une richesse pour le pays où il immigré s'il n'est pas marginalisé, exclu de la société et s'il garde son identité, sa culture et donc n'est pas assimilé. L'étranger permet de construire une société qui valorise les échanges interculturels et qui par-là enrichit et diversifie la culture. Encore faut-il que les personnes porteuses de ces cultures acceptent de se rencontrer, d'échanger, de vivre ensemble.

Le cercle de silence de Versailles

se tient chaque deuxième jeudi de chaque mois entre 18h et 19h Avenue de Saint-Cloud – angle avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux Fleurs).

Les prochaines dates : 11 octobre et 8 novembre 2012

Contact : cercledesilenceversailles@numericable.com

Rédaction de la lettre : Michel Girard et Patrick Gérard

5^{ème} année du Cercle de silence Versailles

Avec ou sans papiers, l'étranger est une personne. La dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte. Notre silence le crie.

Qu'est-ce qu'un cercle ?

Le cercle est la figure qui donne la superficie la plus grande pour le périmètre le plus petit : donc celle qui montre qu'avec un petit effort, on peut accueillir beaucoup de monde.

Le **cercle** lui-même, visible, pas toujours très rond à Versailles. Il est constitué de **rayons**, invisibles, qui représentent les pensées ou la méditation de chacune des personnes qui y participent (de milieux sociaux, de religion, de pensées politiques, etc. très différents). Le **centre** (CRA) est l'aboutissement de tous les rayons, de l'unification des diverses pensées. C'est la lanterne (voir lettre n°32), qui représente les personnes d'un centre de rétention administrative (CRA).

Le cercle définit un **espace clos**, comme un CRA ou comme un service de préfecture qui reçoit les étrangers. Comme les murailles qui encerclent les villes et les protègent, le cercle de silence **protège** peut-être les sans-papiers et montre à quel point ils tournent en rond dans le labyrinthe administratif. C'est un espace que peu de passants franchissent ; passants qui s'intéressent, ou non, à ce que contient ce cercle qui apparemment est vide. Cet **espace** est **plein** des pensées de chaque personne qui forme le cercle. C'est un espace de **liberté** entre le CRA et les lois qui régissent le pays (représenté par les passants plus ou moins indifférents). Un espace d'où peut naître la **fraternité** comme règle essentielle.

Quel est le symbole de ce cercle ?

L'**alliance** qui existe entre les personnes humaines de tous les pays, comme celle que les époux se donnent ?

L'**unité** entre toutes les personnes vivant sur le sol français ?

La **protection** de toutes ces personnes qui veulent venir vivre en France parce que la vie y est moins terrible que dans leur pays ?

Le **temps** qui ne cesse de passer et qui souvent est très long pour les étrangers loin de chez eux, qui espèrent des conditions de vie et des jours meilleurs ?

La **protection** des personnes qui sont à l'intérieur des forces extérieures ? Un cocon ?

Ce cercle traitant de la chose publique et plaidant pour le peuple devant les autorités ? Annonce-t-il la liberté, l'égalité et la fraternité ?

Le cercle, image de la matrice du fœtus, annonce-t-il une naissance à la **liberté** de ces personnes étrangères qui viendraient vivre avec les français et leur apporter la **diversité des cultures** ?

Dans notre vie il y a plusieurs cercles : celui du foyer, des amis, des relations, des voisins, des citoyens, mais ici, il y a un seul cercle : c'est l'absence de distinction, c'est l'**égalité** de tous les participants, avec ou sans papiers, quels que soient leur pays, leurs relations, leurs amis, leur famille, leur actions dans la cité, leur religion, leur tendances politiques. Ce cercle représente **l'unité dans la diversité**.

Le cercle est une image de l'absence de division, de la **fraternité** : entre les hommes et les femmes, entre les adultes et les enfants, entre les pays, entre les races, entre les religions, entre le bien-pensant et le bouc émissaire.

Le cercle **apaise** toutes les tensions : il est la marque de la fraternité, de la compassion, de l'arrêt du temps ... pour une heure, ou moins.

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, de la Communauté des Diaconesses de Reuilly, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), de l'Église Réformée de France (ERF) et du Centre Huit, du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du Tiers-ordre de Reuilly, GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), le Secours Catholique Versailles, Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), CCR (Chacun-e raconte) et de CELY (Croyants en Liberté Yvelines), Communauté de Vie Chrétienne (CVX).